

Juillet 2015

Mot du président

Chers membres,

Le conseil d'administration a décidé de reporter l'assemblée générale à la rentrée, judiciaire et scolaire, de septembre.

L'ACJT a le vent dans les voiles. Depuis 2011, le nombre de ses membres a presque doublé.

Le 5 mai dernier se tenait pour la première fois à Montréal le 8^e Gala organisé par l'Association québécoise des sociétés cotées en bourse (AQSCB). Y ont participé plus de 250 personnes du secteur financier dont trois membres du conseil d'administration de l'ACJT.

Pour de plus amples renseignements sur cette activité, voir le site www.galabourse.com. Dans le coin inférieur droit de la page d'accueil, vous pourrez admirer le logo de l'ACJT qui se trouve en fort bonne compagnie.

Je vous invite tous à faire des efforts pour faire connaître l'ACJT et ses activités à d'éventuels membres et à d'autres intervenants de l'industrie langagière. Trop d'avocats et d'autres professionnels s'étonnent encore de l'existence même d'une association dynamique comme la nôtre.

Au cours des prochains mois, en tant que lobbyiste-conseil, outre les dossiers usuels, je compte suivre le dossier de la traduction des décisions des tribunaux administratifs fédéraux et celui, piloté par le Barreau de Montréal, concernant la qualité de la traduction vers l'anglais du nouveau *Code de procédure civile du Québec*.

N'hésitez pas à communiquer avec les membres du conseil d'administration pour leur faire part de vos préoccupations ou de vos projets. Mieux : joignez-vous à nous en tant que responsable d'une activité.

Je profite de l'occasion pour remercier les autres membres du conseil d'administration du soutien indéfectible qu'elles apportent à notre association. L'ACJT peut se compter chanceuse de pouvoir compter sur le dévouement de Mesdames Ouimet, Gardès, McClintock, Thuilleaux et d'autres collaborateurs.

À tous, je souhaite un bon été et de belles vacances.

Louis Fortier
Président

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



L'actualité juridique

Par Pierre St-Laurent, juriste-traducteur, PSL Legal Translation Inc. /PSL Traduction juridique Inc.

Les fusions se poursuivent dans le monde des cabinets d'avocats

Dans son édition du vendredi 23 janvier dernier, *The Globe & Mail* rapportait que Dentons, qui a déjà fusionné avec Fraser Milner Casgrain au Canada, fusionne maintenant avec le cabinet chinois Dacheng. Fondé par un ancien ministre, il compte 4 000 avocats en Chine, et parmi ses clients, d'importantes entreprises chinoises. Toujours selon *The Globe & Mail*, le nouveau cabinet aura plus de 6 500 avocats répartis dans 50 pays. C'est ce qu'on peut appeler une multinationale du droit. Pendant ce temps, DLA Piper, cabinet américano-britannique de 4 200 avocats, n'est pas resté inactif, en faisant son entrée au Canada grâce à une fusion avec le cabinet national canadien d'origine vancouveroise Davis (à ne pas confondre avec Davies Ward même si leurs bureaux montréalais sont dans le même édifice), comme le rapportait le *Globe* dans son édition du 3 mars dernier. La suite des événements risque d'être palpitante, ces fusions ayant évidemment pour but d'être en mesure de courtiser et de suivre les clients multinationaux partout dans le monde.

Les avocats-pigistes

À l'autre extrémité de la fourchette, on retrouve des avocats-pigistes qui travaillent pendant une période déterminée pour un client et des équipes d'avocats constituées ponctuellement pour un projet et dirigées par des gestionnaires de projets. C'est ce que font les cabinets nouveau genre en Australie selon l'édition d'hiver 2015 du magazine *National*, publication de l'Association du Barreau canadien. Cela se fait aussi au Canada. Par exemple, on retrouve à la page 7 de la première édition de 2015 de la revue *In House Counsel* une annonce de l'entreprise LexLocom qui offre à ses clients la prestation de services d'avocats pour une période déterminée, chez eux ou à l'extérieur, pour les aider à faire face aux projets spéciaux et aux débordements de travail.

La représentation des femmes aux conseils d'administration

Jugeant que les mesures volontaires ne donnaient pas de résultats satisfaisants, l'Allemagne a annoncé qu'à compter de l'année prochaine, les 100 plus grandes sociétés cotées en bourse (environ) du pays devront compter au moins 30 % de femmes à leur conseil d'administration, tandis que d'autres grandes entreprises devront annoncer publiquement des cibles à atteindre sur le plan du pourcentage de femmes au conseil d'administration et à la direction (*Globe and Mail*, 16 mars 2015).

Le temps passe pour une des femmes les plus puissantes du pays


Beverley McLachlin est juge de la Cour suprême depuis 26 ans et juge en chef du Canada depuis 15 ans, rappelait l'édition du 6 mars de l'hebdomadaire *The Lawyers Weekly*, qui précise qu'au 27 février dernier, elle avait entendu 1 995 appels et rédigé 395 jugements, ce qui n'est pas rien lorsqu'on connaît la longueur des jugements de la Cour suprême et, surtout, l'analyse qu'ils

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



nécessitent. Pour ceux et celles que cela intéresse, je mentionne que trois de ses huit collègues sont aussi des femmes.

Projet de modification du régime des OPA

Les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (ACVM) ont publié le 31 mars pour consultation un projet de modification du régime des offres publiques d'achat. Essentiellement, selon le communiqué des ACVM, l'initiateur devrait obtenir plus de 50 % des titres en circulation visés par l'OPA (autres que ceux que lui et ses alliés détiennent) et l'OPA devrait être maintenue pendant au moins 120 jours (plutôt que de 35), ce qui donnerait plus de temps au conseil d'administration pour réagir (notamment en sollicitant d'autres offres).

Les opinions exprimées sous cette rubrique ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par les personnes ou l'organisme auteur de l'article ou en faisant l'objet.

La monnaie virtuelle : défi juridique, défi d'affaires

Compte rendu de la conférence prononcée par M^e Keith D. Wilson, le 8 avril 2015, aux bureaux de McMillan

Par Édith Bertrand et Sabine Thuilleaux

M^e Wilson décrit d'abord le système « bitcoin » comme une technologie de transfert et de vérification de la propriété, dont l'une des applications est l'unité de compte pouvant servir de moyen d'échange et de paiement.

Il donne quelques indications techniques sur l'algorithme et la clé unique qui est attribuée au détenteur d'un « casier » dans ce système. Les ordinateurs du système surveillent toutes les opérations pour vérifier que la clé n'est utilisée qu'une fois.

Dans son acception « unité de compte », le bitcoin correspond à une valeur stockée sous forme numérique. M^e Wilson trace un parallèle et des distinctions avec la monnaie. De tout temps, l'utilisation de la monnaie repose sur la confiance des utilisateurs et la garantie d'authenticité. Le système bitcoin assure seul, sans l'intervention d'un tiers, les fonctions de gestion liées à la confiance et à l'authenticité.

Après avoir passé en revue quelques textes rédigés par des organismes de réglementation et autres sur le sujet, M^e Wilson fait ressortir la confusion qui règne, tant sur le plan notionnel que terminologique, notamment en français, au sujet du bitcoin et de la monnaie virtuelle en général. Il retient, comme définition du système bitcoin, celle qui figure sur le site Web français de bitcoin : « Bitcoin est un système de transfert et de vérification de propriété basé sur un réseau de pair à pair sans aucune autorité centrale ».


Le conférencier brosse ensuite un tableau des secteurs qui sont appelés à intégrer une technologie de transfert et de vérification de propriété sans l'intervention d'un tiers et qui pourraient donner lieu à long terme à la disparition d'intermédiaires que nous tenons pour acquis à l'heure actuelle. Il cite

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



notamment ceux des sûretés mobilières et de la publicité des droits (registre des droits personnels et réels mobiliers), ainsi que des valeurs mobilières et des contrats commerciaux (quant à l'authentification de signature et à la vérification du droit de propriété).

Lost in translation

Par Pierre St-Laurent, juriste-traducteur, PSL Legal Translation Inc. /PSL Traduction juridique Inc.

Tel était le titre d'un article de fond paru dans l'édition du samedi 28 février du quotidien *Ottawa Citizen*. Cet article dresse le portrait de la traduction au gouvernement fédéral ces dernières années. Essentiellement, il indique que le nombre de mots que le gouvernement fédéral fait traduire a chuté considérablement au cours des cinq dernières années et que c'est le secteur privé – les entreprises indépendantes et les sous-traitants du Bureau de la traduction – qui a fait les frais de cette diminution, le Bureau étant généralement épargné. En voici les faits saillants.

- Il y a cinq ans, le gouvernement fédéral a dépensé 265 millions de dollars en frais de traduction; l'année dernière, 192,5 millions de dollars.
- Pendant cette période, le nombre de mots traduits est passé de 675 millions par année à 450 millions par année.
- Parmi les causes, on retrouve les coupures budgétaires (moins de documents = moins de mots) et l'utilisation de la technologie pour éviter de retraduire les mêmes mots.
- Le personnel du Bureau de la traduction n'a vu qu'une faible diminution de l'activité.
- Le Bureau a paré à la diminution en réduisant la sous-traitance, alors que le volume traduit à l'interne s'est maintenu. Ainsi, le nombre de mots donnés en sous-traitance par le Bureau est passé de 203 millions à 83,5 millions.
- Quant aux ministères et organismes faisant directement appel au secteur privé, ils ont réduit leur nombre de mots à traduire de près de 100 millions de mots et ont réduit leurs dépenses de traduction envers le secteur privé de 50%.
- La directrice des services à la clientèle de Masha Krupp Translation, soit la plus grande entreprise de traduction d'Ottawa n'appartenant pas à une multinationale, reconnaît que le prix du mot a diminué considérablement.

En conclusion, article intéressant qui indique, chiffres à l'appui, la situation que subissent ceux qui, parmi nos collègues, font (ou faisaient) beaucoup affaire avec le gouvernement fédéral.

Les opinions exprimées sous ces rubriques ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par les personnes ou l'organisme auteur de l'article ou en faisant l'objet.

ACJT.



CALT.

www.acjt.ca



Sous les feux de la rampe : Josée Desmarais, trad.a.

Par Barbara McClintock, trad. a.

Je suis heureuse de vous présenter **Josée Desmarais, trad. a.**, membre de l'ACJT. Josée, qui a plus de 12 ans d'expérience en traduction juridique, est à son compte. Elle a un site Internet à <http://traductionjuridique.ca/>.

Juriscribe :

Josée, pourriez-vous nous décrire brièvement votre cheminement de carrière? Qu'est-ce qui vous a amenée à la traduction juridique ?

J.D. : J'ai une formation (licence et maîtrise) en droit. Je me suis dirigée vers le droit sans intention de devenir avocate (en m'appuyant sur la maxime selon laquelle le droit mène à tout à condition qu'on en sorte). Lorsque j'ai fait ma maîtrise en droit international et comparé à Bruxelles, je m'voyais déjà – comme dit la chanson – diplomate quelque part sur la planète, mais pour toutes sortes de raisons, ce rêve ne s'est jamais réalisé.

Comme j'avais également songé à faire une carrière en traduction, je me suis tout naturellement tournée vers le Bureau de la traduction à Ottawa. L'année suivante, je suis partie pour l'Allemagne (de l'Ouest, à l'époque) avec mon fiancé, qui y avait trouvé un emploi et où j'ai eu la chance de trouver du boulot en traduction (anglais-français), après quoi nous sommes rentrés au Canada, où j'ai travaillé comme traductrice pigiste, effectuant principalement des traductions de nature juridique. Puis je me suis retrouvée en Californie (pendant 26 ans), où, ayant déjà une petite famille, j'ai continué à faire à l'occasion des traductions et ai même agi à titre d'interprète devant le tribunal de l'immigration là-bas. J'y ai, en outre, étudié la *common law* et y suis devenue membre du Barreau. Rentrée au Canada depuis plusieurs années déjà, la traduction juridique s'est immédiatement et tout naturellement, pour ainsi dire, imposée à moi.

Juriscribe :

J'ai vu dans le répertoire de l'ACJT que vous traduisez du français à l'anglais. Travaillez-vous avec les versions anglaises du CCQ et du Code de procédure civile du Québec? Qu'est-ce que vous pensez de la traduction anglaise des Codes? De quelle façon est-ce que c'est unique de travailler dans un contexte de droit civil au Québec? Quelles sont les réactions et les attentes de vos clients à cet égard ?

J.D. : Oui, je suis agréée auprès de l'OTTIAQ pour les combinaisons de langues anglais-français et français-anglais. Je trouve abominable et déplorable la traduction anglaise de ces codes et je serais honnêtement tout à fait disposée à en entreprendre la révision, si l'occasion se présentait. J'essaie d'éviter le plus possible de me servir de la terminologie et de la syntaxe de ces codes, sauf si le document traduit vers l'anglais est destiné à des autorités québécoises. Les concepts en droit civil et en *common law* ne sont pas toujours compatibles, alors il faut faire preuve de flexibilité et d'un peu de créativité dans cette espèce de conversion de concepts juridiques. Mes clients me font en général confiance à cet égard; il y en a toujours toutefois à qui il faut expliquer, par exemple, que le terme « biens » ne se traduit pas par « goods » en langue juridique.

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Juriscribe :

À votre avis, quelles sont les qualités des meilleurs traducteurs ? Quels sont les outils à privilégier par les traducteurs ?

J. D. : Un bon traducteur ne doit accepter un mandat de traduction que s'il maîtrise bien le sujet et il ne doit jamais hésiter à poser au client toutes les questions qui lui permettront de mieux saisir ce dont traitent les documents entre ses mains. Il doit très bien connaître son domaine d'expertise et connaître particulièrement bien toutes les subtilités tant de la langue de départ que de la langue d'arrivée. Enfin, il doit prendre soin en tout temps de bien se relire, et si possible, à haute voix – car c'est là souvent que se révèlent les petites coquilles et autres fautes évitables!

Parmi les outils à privilégier, les dictionnaires disponibles sur Internet, ainsi que des sites Web comme Copernic et, dans la mesure du possible, les logiciels ou mémoires de traduction (personnellement, j'utilise SDL Trados Studio), qui peuvent sauver beaucoup de temps et d'énergie.

Juriscribe :

Dites-nous quels sont les défis à relever en traduction juridique? Qu'est-ce qu'il faut faire pour assurer son succès ?

J.D. : Je pense que le principal défi est de parvenir à faire « croire » au lecteur que le texte qu'il a entre les mains est le document dans la langue originale. Pour y parvenir ? Savoir, pour ainsi dire, prendre un peu de recul face au document original et parfois aussi, faire preuve d'un tant soit peu d'imagination...

Juriscribe :

Est-ce que le bénévolat est important pour vous?

J. D. : Je suis toujours impliquée dans une ou plusieurs activités « citoyennes » au sein du milieu où j'habite.

Sur le plan professionnel, j'offre à l'occasion (quand le temps et mon budget me le permettent) des services de traduction bénévoles à des organismes à but non lucratif. En outre, j'offre en tout temps aux OBNL des tarifs réduits.

Juriscribe :

En conclusion, quels sont les auteurs et les livres qui vous ont influencés?

J.D. : J'admire particulièrement Nancy Huston, romancière canadienne, native de Calgary et qui habite depuis plusieurs années en France, car elle écrit aussi bien en français qu'en anglais et, en plus, traduit elle-même ses livres dans l'une ou l'autre langue. Aussi, elle écrit fort bien! Je recommande notamment *Lignes de faille* (écrit originellement en français).

J'aime aussi beaucoup tout ce qu'écrit Margaret Atwood.


Côté québécois, je trouve qu'Arlette Cousture est une formidable raconteuse!

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Enfin, je trouve très touchants les livres de Dany Laferrière ainsi que ceux de Gil Courtemanche (en particulier, dans le cas de ce dernier, *Un dimanche à la piscine à Kigali*).

Merci, Josée!

Les opinions exprimées sous ces rubriques ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par les personnes ou l'organisme auteur de l'article ou en faisant l'objet.

Perfectionnement

Par Aline Manson et Barbara McClintock, trad. a.

Magistrad : <http://www.magistrad.com/calendrier.php>

OTTIAQ : Formation en ligne
<http://ottiaq.org/formatheque-et-formation-continue/ateliers-offerts/>

<http://www.circuitmagazine.org/>

Bulletin Info-ALIA du mois de mai : www.ailia.ca.

CENTRE DE TRADUCTION ET DE TERMINOLOGIE JURIDIQUES

Faculté de droit – Université de Moncton

LISTE D'OUTILS LINGUISTIQUES POUR LA TRADUCTION JURIDIQUE AU CANADA, par Micheline BOUDREAU, Sylvette SAVOIE THOMAS et Gérard SNOW

<http://www.umoncton.ca/umcm-bibliotheque-droit/node/143>

L'Institut d'été de jurilinguistique 2015 se tiendra à la Faculté de droit de l'Université McGill (Nouveau Pavillon Chancellor-Day, 3644 rue Peel, Montréal), **le vendredi 10 juillet 2015**. Son thème sera celui de la lexicographie juridique.

Pour vous inscrire dès maintenant : <http://www.mcgill.ca/centre-crepeau/fr/node/910>

Pour consulter le **programme** : <http://www.mcgill.ca/centre-crepeau/fr/activities/jurilinguistics>

Responsable du compte Twitter – *DirectionACJT* : Barbara McClintock

ACJT @DirectionACJT

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Searching for a Term? Remember the Dead Poets Society

By Barbara McClintock, C. Tr., BM Communications

In the 1989 film *Dead Poets Society*, a new English teacher played by Robin Williams inspires his students to seize the day (*carpe diem*) and read poetry. John Keating's teaching methods are very unorthodox. For example, he challenges the students to stand on their desks to look at the world in a different way. Even though we have computers now, we still need to think. Changing your perspective can be helpful.



Turn that term upside down

One of the first tricks of the trade I learned was to look at a question backwards, which for me is from English to French. If I couldn't find the translation of a French word or expression, I would make an educated guess as to what it could be in English. I looked it up in the dictionary and sometimes discovered that I was right, or found another lead. I also noticed that the English-to-French and the French-to-English sides of some dictionaries did not contain the same information. This is probably not the case of electronic dictionaries these days, but it is sometimes true of bilingual paper dictionaries.

Another hint is to make sure your sources are in the original language. In my case, I am looking for English terms, so my sources should ideally be indicated as English (original language) to French (translation) in a concordancer such as Linguee or Tradoit.

Let's look at a hypothetical translation problem from a different angle and turn it on its head.

Les médias sociaux peuvent rapidement propulser un enjeu à l'avant-scène.

I searched for the underlined expression using the steps outlined below:


1. I searched for an exact match in my translation memory: No results.
2. I then broke it down: *Enjeu*—a challenge or issue.
Propulser à l'avant-scène—Spotlight, showcase, centre stage; at the vanguard.
3. I searched for fuzzy matches. The results included: bring, push or propel to the forefront.
4. If the search for fuzzy matches isn't helpful, make an educated guess as to the English equivalent: Bring (an issue) to the forefront.
5. If you enter the English expression *bring to the forefront* in a concordancer, you might find an entry similar to the following:
The need to bring news to the forefront – La nécessité de mettre les nouvelles à l'avant-scène.
6. You can look for any French equivalents for your term or phrase (words with a similar meaning) and search for them in a concordancer, e.g., *Peut amener des recherches peu connues au premier rang* = Can bring research that is not well known to the forefront.

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca

- 
7. *Bring to the forefront* looks like a correct translation. To check it, I googled *bring to the forefront* and got 179,000 results.

. . . can quickly influence public opinion and bring an obscure issue to the forefront.

8. Other possibilities uncovered by searching for *quickly bring an issue* were: can quickly bring an issue into focus; can quickly bring an issue to light. This list prompted me to reconsider *spotlight* from the TM matches, so I googled *shine a spotlight on* with *quickly* (119 results). On the other hand, I had no results for *quickly bring into the spotlight*. It can also be helpful to substitute another tense when you are searching. For *quickly brought into the spotlight*, I had 8 results. *Spotlight* is also a verb.

Proposed translation: *Social media can quickly spotlight an issue.*
Les médias sociaux peuvent rapidement propulser un enjeu à l'avant-scène.

9. I googled the entire French sentence as a last check and came up with an “official” English translation of it, so it was back to square one with the proviso to always check whether the sentence has been previously translated:

Social media can propel an issue squarely into the spotlight.

Proofreading also benefits from taking a *Dead Poets’* approach

Reading your document aloud is an outstanding way to proofread it. If you want to stand on your desk and shout it to the rooftops, that’s up to you. Some people read their text with an accent or read starting from bottom to top, paragraph by paragraph. Most translators print out their translation and edit by hand. Reading on paper allows you to see errors that you didn’t see on the screen. You can also change the colour or font of the text to make it look different. If you think one of these methods might work for you, try it! However, if you’re unsure about your translation, and unable to rouse a dead poet, you can always ask a “still-alive” language professional to revise it for you.

N.B. The opinions expressed in this article are solely the author’s.

Nouveautés et parutions

Par Barbara McClintock, C.Tr./trad. a.

Ressources linguistiques pour la rédaction et la traduction dans les langues de l'UE

Si vous rédigez ou traduisez dans l'une des 24 langues officielles de l'Union européenne, le [site de ressources linguistiques](#) peut vous être utile. Vous y trouverez des outils terminologiques multilingues, ainsi que des conseils et des guides de rédaction élaborés au sein des institutions européennes.


Pour chaque langue officielle de l'UE, le site propose :

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca

- 
- des **ressources linguistiques** générales destinées aux traducteurs et aux rédacteurs;
 - des documents de référence spécifiques et des **lignes directrices destinées aux contractants** qui traduisent des documents pour la Commission européenne.

[National Association of Judiciary Interpreters and Translators](#)

Some ACJT members might be interested in joining this organization. The following is information drawn from its website.

The National Association of Judiciary Interpreters and Translators' mission is to promote quality services in the field of legal interpreting and translating in the United States. Its members play a role in ensuring due process, equal protection and equal access for non-English or limited English proficient (LEP) individuals who interact with the American judicial system.

In 2011, membership in the National Association of Judiciary Interpreters and Translators totalled over 1,200 professionals, including practising spoken language judiciary interpreters and translators, as well as those who interpret or translate in other settings, judges, Ph.D. linguists, educators, researchers, students, administrators, and managers of non-profit community language bureaus and for-profit language agencies. NAJIT boasts a growing number of interpreters who work between English and American Sign Language (ASL). While most of its membership resides in the U.S, some members live and work in Latin America, Europe, Asia and Australia. Anyone with an interest in the field of judiciary interpreting and translating or who shares NAJIT's interests and objectives is welcome to join.

Les opinions exprimées sous cette rubrique ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par la personne ou l'organisme auteur de l'article ou en faisant l'objet.

PROCHAINE RENCONTRE :
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
Septembre 2015